



Programme Gradué en Informatique



BOURSES D'EXCELLENCE DE MASTER CAMPAGNE 2022-2023

1. BOURSES DU PROGRAMME GRADUE

Le Programme Gradué en Informatique de l'Université PSL est porté par L'Université Paris Dauphine-PSL ainsi que l'École Normale Supérieure-PSL (ENS). En complément du dépôt de dossier en vue de leur admission en master, les candidats peuvent candidater à l'attribution d'une bourse d'un montant de 1 200€ par mois sur une durée de 10 mois (septembre à juin).

Les droits de scolarité sont pris en compte dans le montant de la bourse mais restent dûs par les étudiants lors de leur inscription administrative.

Ce dispositif, sur critères d'excellence académique, est ouvert aux étudiants de toutes nationalités ayant validé une Licence (pour une inscription en Master 1 ou une année de Master 1 (pour une candidature en Master 2) ou équivalent.

L'octroi de la bourse est conditionné à l'inscription à l'un des parcours du master Informatique de PSL listés ci-dessous (voir les information sur notre site) :

- [1ère année de Master mention Informatique parcours Informatique de la Décision, Données \(IDD\)](#)
- [2ème année de Master mention Informatique parcours Intelligence Artificielle, Systèmes, Données \(IASD\)](#)
- [2ème année de Master mention Informatique parcours Modélisation, Optimisation, Décision et Organisation \(MODO\)](#)



- [2ème année de Master mention Informatique parcours Algorithmique et fondements de la programmation \(MPRI\)](#) en cas d'inscription à PSL via l'ENS.

Tout abandon des études est susceptible d'entraîner l'arrêt immédiat du versement de la bourse en accord avec les règles de l'établissement gestionnaire.

Ces bourses ne sont pas cumulables avec d'autres types de financements (à l'exception des programmes communs avec les Ambassades de France ou Instituts Français à l'étranger).

Pour postuler, vous devez, lors de votre candidature sur la [plate-forme MyCandidature](#) aux Masters IDD, IASD, MODO, cocher la case dédiée et ajouter à votre dossier, en document supplémentaire, une courte lettre de motivation expliquant en quoi vous méritez cette bourse et en quoi la bourse vous permettra de poursuivre votre scolarité dans de bonnes conditions. Pour le cas d'une candidature au [Master MPRI](#) (inscription à PSL via l'ENS), vous devez envoyer cette lettre de motivation [au directeur du programme gradué](#). Cette candidature doit avoir lieu avant la clôture de la première session des candidatures en Master pour IDD, IASD, MODO et au plus tard le 13 juin pour MPRI.

2. BOURSES DE L'INSTITUT PR[A]IRIE

[L'Institut PR\[A\]IRIE](#) (PaRis Artificial Intelligence Research InstitutE) offre des bourses de Master. Les lauréats percevront une bourse d'un montant de 1 200€ par mois sur une durée de 10 mois (septembre à juin)

Les droits de scolarité restent dûs par les étudiants lors de leur inscription administrative.

Ce dispositif, sur critères d'excellence académique, est ouvert aux étudiants de toutes nationalités ayant validé une Licence (si candidature en Master 1) ou une année de Master 1 (si candidature en Master 2) ou équivalent.

L'octroi de la bourse est conditionné à l'inscription à l'un des parcours du master Informatique de PSL suivants :

- [1ère année de Master mention Informatique parcours Informatique de la Décision, Données \(IDD\)](#)
- [2ème année de Master mention Informatique parcours Intelligence Artificielle, Systèmes, Données \(IASD\)](#)

Dans le cas d'une candidature en 1^{ère} année de Master IDD, les étudiants s'engagent en candidatant à une bourse à poursuivre des études en lien avec l'intelligence artificielle.

Tout abandon des études est susceptible d'entraîner l'arrêt immédiat du versement de la bourse en accord avec les règles de l'établissement gestionnaire.

Ces bourses ne sont pas cumulables avec d'autres types de financements (à l'exception des programmes communs avec les Ambassades de France ou Instituts Français à l'étranger).

Pour postuler, vous devez, lors de votre candidature sur la [plate-forme MyCandidature](#), cocher la case dédiée et ajouter à votre dossier, en document supplémentaire, une courte lettre de motivation expliquant en quoi vous méritez cette bourse et en quoi celle-ci vous permettra de poursuivre votre scolarité dans de bonnes conditions. Cette candidature doit avoir lieu avant la clôture de la première session des candidatures en Master.